

PAUL MATTEI

Le christianisme antique de Jésus à Constantin

3^e édition

ARMAND COLIN

Collection U

Histoire

Ouvrage dirigé par Maurice Sartre

Document de couverture : Catacombe de Domitille, III^e siècle, Rome

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



Armand Colin est une marque de Dunod Éditeur,

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

<http://www.armand-colin.com>

© Armand Colin, 2020 pour la présente édition

© Armand Colin, 2008, 2009, 2011

ISBN 978-2-200-62691-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

UN MANUEL COMME CELUI-CI entre, malgré l'étroitesse de ses ambitions, dans une tradition historiographique pluriséculaire, dont le « père » fut un érudit que l'on retrouvera souvent au fil de ces pages, Eusèbe de Césarée, et dont, bien plus tard, l'un des héros fut le docte et modeste Sébastien Lenain de Tillemont, condisciple de Racine à Port-Royal des Champs. Ce n'est pas, faut-il le préciser ?, que, depuis ces ancêtres, les méthodes et l'approche, et jusqu'à la manière d'envisager l'histoire du christianisme, ne se soient renouvelées, complexifiées et diversifiées – plus radicalement, plus tumultueusement, au milieu de plus de drames et de déchirements, qu'en d'autres champs des sciences humaines, malgré les sereines apparences que fait miroiter la trompeuse pérennité du sujet. Mais, par-delà les références religieuses (et d'ailleurs, il va de soi, différentes entre elles) d'Eusèbe et de Tillemont, notwithstanding les choix théologiques avoués ou inavoués, conscients ou non, dont l'un et l'autre colorent ou structurent leur récit, leur exemple demeure du souci d'une information scrupuleuse et d'une diligente soumission à des documents souvent imprécis, néanmoins, ou lacunaires, et qui nous laissent sur notre faim. Voilà les deux *patrons* auxquels il convenait, dès le seuil, de rendre hommage.

D'autant que le souvenir du probe et pieux janséniste, de l'équilibre que, certes dans les limites et la perspective à lui imposées par son temps et son milieu, qui ne sont plus les nôtres, il sut trouver entre sa foi et sa raison – ce souvenir ne peut pas ne pas rappeler que Henri-Irénée Marrou, troisième *génie* tutélaire, exigeait de l'historien deux vertus – laïques ! – en tension : la sympathie envers son objet et la plus rigoureuse critique. Et Marrou de souligner que, pour découvrir, non pas la vérité, mais un coin de vérité, pour définir un angle d'attaque de l'asymptotique vérité, l'historien va à son objet, le délimite, le questionne, avec toute la richesse que lui permettent sa propre expérience humaine et son ouverture culturelle – l'outillage mental à sa disposition, et les interrogations de tous ordres qu'il partage avec ses contemporains. Travail que chaque génération, dans un effort ininterrompu, mais nullement linéaire (il n'y a pas de « progrès »), reprend pour son compte, à frais nouveaux, *usque ad consummationem saeculi*.

Du reste, il ne s'agit pas tant de « coins » de vérité que de fragments éclatés. Un abrégé (et là nous quittons le niveau de la recherche créative pour redescendre à celui, modeste, du manuel) doit, plus que toute autre production, résister à la tentation de la synthèse artificielle. Il lui faut rendre perceptible l'énormité de nos ignorances – tout en essayant de montrer comment une société « religieuse », à travers la confrontation, pacifique ou violente, avec ce qui n'était pas, ou plus, elle, dans une histoire qui ne fut

pas coulée sans faille, mais par mutations, « secréta » des normes, plus ou moins pointilleuses, et créa des instances, plus ou moins efficaces, dressant des barrières, plus ou moins poreuses, et se forgeant une conscience, plus ou moins élastique. Mais, à l'inverse, on le voit, cette « sécrétion » de normes alla de pair avec la création d'instances – en sorte que les divers aspects de cette histoire sont interdépendants. Ce qui prescrit à l'exposé et son allure et son programme : il est par force fragmentaire, il doit se vouloir problématique, il étudie des phénomènes intriqués.

Au vrai, avant le présent livre, l'auteur s'était en quelque sorte fait la main dans un opuscule paru ailleurs, en 2002, plus rapide, mais de plus vaste propos, puisqu'il embrassait la totalité de l'Antiquité chrétienne, des origines à Chalcédoine. Il sait gré à Maurice Sartre de lui avoir donné l'occasion de reprendre une partie de la matière dans une rédaction plus ample, plus fouillée, et, du coup, dans un exposé moins frustrant – car moins *elliptique*. Le lecteur trouvera ici, parfois, un écho de l'opuscule précurseur.

Depuis 2002, hélas, deux maîtres et amis ont disparu, dont l'auteur tient à redire, avec émotion, la dette qu'il a à leur égard : Serge Lancel et André Mandouze. La savante élégance du premier, dans sa démarche comme dans le ton de tout ce qu'il écrivit, la passion et la libre fidélité du second demeurent pour lui des *modèles* de style et de comportement dont il n'ose pas se flatter même d'approcher.

Lyon, le 15 juin 2008

Avant-propos

LE TITRE DU LIVRE esquisse un triple cadre. Explicitement, ou à peu près, quant à la chronologie: Haut-Empire, d'Auguste aux Sévères, puis « crise » et restauration du monde romain, de la fin des Sévères au temps de Dioclétien (nous pousserons en fait jusqu'aux guerres civiles où sombra le régime créé par celui-ci, la Tétrarchie, et au cours desquelles émergea le pouvoir, plus tard unique, de Constantin). Implicitement, quant à la géographie: le monde centré sur la Méditerranée, avec ses marges rhéno-danubiennes et orientales, provinces du royaume parthe puis perse et zones tampons (Osrhoène, Arménie). Implicitement, toujours, quant à la culture: pour l'essentiel (sans oublier, loin de là – car cela est, au sens précis, fondamental – la source juive, ni non plus négliger le domaine araméen), la civilisation gréco-latine, avec ses hautes expressions intellectuelles, rhétorique et philosophie.

Questions

Antiquité classique et christianisme

En l'an 30, probablement, un obscur prophète est crucifié aux portes de Jérusalem. Quelque trois siècles plus tard, l'empereur Constantin se convertit (son évolution personnelle, d'intentions peu claires, fait toujours l'objet de discussions entre les historiens), et cette conversion entraîne la christianisation de l'État (selon un cours complexe, et qui s'étend sur plus de cent années). Pourquoi ce « triomphe » et pourquoi si tard ?

Poser cette double question revient à s'interroger sur la relation dialectique entre le christianisme et l'Antiquité classique – dès lors (dans la première moitié du II^e siècle) que, né au sein du judaïsme, le christianisme, au terme d'un processus douloureux, et nullement voulu au départ, fut séparé de lui. Il y avait des affinités, puisqu'il y eut triomphe; il existait des antagonismes, ou des facteurs contrariants, puisque ce triomphe a tant tardé. Le christianisme des premiers siècles doit s'entendre comme ayant avec la civilisation gréco-latine un rapport tout à la fois d'harmonie et de dissonance.

Retracer l'histoire du christianisme antique en général, c'est étudier un long et pénible phénomène de confrontation et de convergence.

Évolution interne du « premier » christianisme antique

Le christianisme, une fois séparé de la « religion mère » et plongé au cœur du monde païen, se trouvait contraint de répondre aux défis lancés par celui-ci. Sur la base d'éléments présents dès le début, dans un autre contexte il est vrai, et du reste hétérogènes,

il dut se bâtir en ses structures et ses doctrines. Vers 300, la construction n'était pas achevée. Elle se poursuivit après Constantin, avec des moyens plus lourds et des enjeux aussi graves.

Retracer l'histoire du christianisme, aux trois premiers siècles en particulier, c'est éclairer un lent processus de maturation des structures et des doctrines.

Vers des « chrétientés »

Assimilant ce qui dans le monde alentour était par lui assimilable (et se laissant, à l'occasion, assimiler), tout en mûrissant ses doctrines et ses structures, le christianisme, au III^e siècle surtout, a jeté *de facto*, dans l'Empire et sur ses bords, les fondations, culturelles et mentales, des premières civilisations chrétiennes (ou « chrétientés ») qui, perçant dès Constantin, grandiraient peu à peu, non sans rompre, parfois, avec le passé des Églises. Ces chrétientés, l'Antiquité tardive les léguerait aux âges suivants, et quelques traits en subsistent encore.

Retracer l'histoire du christianisme aux trois premiers siècles, c'est voir se poser les pierres d'attente d'entreprises à venir, vivaces, de civilisation.

Une remarque enfin. Il s'agira du « christianisme antique ». Cette expression est de sens plus vaste qu'« Église antique ». Pour ce motif, elle vaut mieux ; elle suggère que seront abordés tous les problèmes que soulève la foi nouvelle : non pas seulement les problèmes politiques, doctrinaux ou de structures, mais ceux qui touchent, en tous domaines, à la vie du « peuple chrétien ».

Limites chronologiques et articulations de l'exposé

Nous partirons de Jésus et des Apôtres. Ce point de départ peut prêter à malentendu : il semble se référer à une conception datée qui verrait en Jésus un « fondateur de religion » ; or, d'une part, tel n'a jamais été son dessein, d'autre part, la religion nouvelle ne commence au mieux qu'avec la foi au Christ ressuscité – après Pâques, par définition. Mais il importe d'examiner comment (à la faveur de quels événements, et selon quel processus), depuis Jésus et les Apôtres, en trois ou quatre générations, le christianisme s'est émancipé.

Nous irons jusqu'au « tournant constantinien ». Le III^e siècle présente, à bien des égards, des traits qui anticipent sur la grande « explosion » du IV^e. Mais il reste que la conversion de Constantin marque l'entrée dans une autre période : l'Empire chrétien, dont le développement coïncide avec de grandes luttes doctrinales, trinitaires (IV^e siècle), puis proprement christologiques (V^e siècle et suivants).

Dans ce bloc d'environ trois cents ans, même s'il faut rester attentif aux continuités, la consommation du divorce avec le judaïsme fournit une césure, et nous distinguerons deux moments :

- Jésus et les Apôtres, ou, de manière plus large, le « christianisme » (disons mieux : « le mouvement de Jésus ») des origines (jusque dans le premier tiers du I^{er} siècle – au plus tard vers 135) ;

- Le mouvement « chrétien » dans l'Empire païen (II^e-III^e siècles), ou, si l'on préfère, le christianisme anténicéen (avant le concile de Nicée, 325 – plus exactement, jusqu'à la fin de la dernière grande persécution dans l'Empire romain, celle dite de « Dioclétien », en 313).

(En préalable, nous brosserons un tableau du monde juif au sein duquel le christianisme, progressivement, émergea¹.)

Coup d'œil sur les sources littéraires

On trouvera ici une simple liste. La description des contenus, les questions de datation et d'authenticité viendront en leur temps, au fil des chapitres. Je n'insisterai davantage que sur tel ou tel document qu'il est plus commode de décrire dès à présent. Je ne dirai rien ici des sources archéologiques, épigraphiques et figurées : elles apparaîtront dans l'exposé chemin faisant, en tant que de besoin.

Le milieu juif

Les textes sont abondants et variés. On distinguera la littérature biblique, canonique ou non, et les œuvres de la littérature non biblique.

Littérature biblique

Sagesse de Salomon : l'un des derniers livres, d'origine juive et non pas chrétienne, écrits en grec et inscrits, pour la plupart, comme « deutérocanoniques », au canon chrétien catholique de l'Ancien Testament – c'est-à-dire, à quelques nuances près, au canon de la Septante².

Écrits « intertestamentaires », notamment les *Apocryphes* (ou *Pseudépigraphes*) de l'Ancien Testament, parfois retouchés par des mains chrétiennes³. Beaucoup ont été retrouvés parmi les « manuscrits de la mer Morte ». On mentionnera ici plus particulièrement la littérature « hénochienne » (attribuée par pseudépigraphie au patriarche de Gn 5, 21-23 enlevé aux cieux : *Hénoch* « éthiopien⁴ » [Hénoch I] ; *Livre des secrets*

1. En revanche, nous ne traiterons que de manière très cursive des religions non bibliques (les « paganismes »), sujet trop vaste, et qui nous détournerait trop longtemps de l'essentiel. On en dira un mot, cependant, pour brosser au moins l'arrière-plan « spirituel ».

2. Sur cette version grecque (et ses révisions), voir chapitre suivant. Sur d'autres versions antiques de la Bible (latin ; syriaque ; copte), voir chapitre 6.

3. Rares sont les *Apocryphes de l'Ancien Testament* d'origine entièrement chrétienne. On citera certaines compositions relatives au cycle d'Esdras, qui s'ajoutent aux livres canoniques d'Esdras et de Néhémie (répertoriés aussi par les modernes comme *Esdras I* et *II* ; *Esdras III* est la forme particulière que prend *Esdras* dans la Septante) ; si *Esdras IV* est un apocryphe juif, *Esdras V* est une addition chrétienne mise en tête d'*Esdras IV*, conservée, et peut-être écrite, en latin, aux II^e-III^e siècles (judéo-chrétien) ; *Esdras VI* est un complément mis à la suite d'*Esdras IV*, plutôt juif que chrétien, et rédigé au IV^e siècle ; il y a d'autres livres, par exemple l'*Apocalypse d'Esdras*. – L'apocryphe chrétien *Ascension d'Isaïe* (Syrie, II^e siècle) se fonde sur des sources juives. Autre *Apocryphe de l'Ancien Testament*, de même origine et de même époque que le précédent : les *Odes de Salomon*.

4. Ainsi nommé parce que conservé en géez par l'Église copte d'Abyssinie, qui l'a intégré à son canon biblique. Des fragments araméens ont été retrouvés à Qumran. La composition du livre s'échelonne entre le II^e siècle avant J.-C. et le I^{er} siècle après.

d'*Hénoch* ou *Hénoch* « slave » [*Hénoch* II]⁵). Mention spéciale également aux pseudo-prophéties des *Oracles sibyllins*: pastiches homériques mis sous le patronage de ces mythiques prêtresses païennes qu'étaient les Sibylles⁶; sur les douze livres d'*Oracles*, numérotés de I à VIII et de XI à XIV, seuls les livres III, IV et V sont juifs, ou, plus précisément, judéo-hellénistiques (I^{er}-II^e siècles après J.-C.), les autres étant chrétiens.

Littérature non biblique

- Œuvres de juifs hellénisés, notamment Philon d'Alexandrie et Flavius Josèphe.
- Écrits rabbiniques compilés dans la Mishna et le Talmud, à utiliser avec précaution, car plus tardifs. La mise par écrit de la Loi orale qu'avaient progressivement édifiée les maîtres pharisiens, et qui forme la Mishna, est l'œuvre de Rabbi Juda an-Nasi [« le Prince »], 135-217. Les deux Talmuds, qui comportent la Mishna et ses commentaires, la Gemara, sont encore postérieurs : IV^e siècle pour la mise au point finale du Talmud de Jérusalem, VI^e pour celle du Talmud de Babylone. Certaines traditions (*baraita*) non retenues dans la Mishna et le(s) Talmud(s) constituent la Tosefta⁷.

Jésus et les temps apostoliques

Sources chrétiennes : le Nouveau Testament canonique

Le Nouveau Testament forme la seconde partie de la Bible chrétienne. Il se compose de 27 écrits grecs dont nous verrons comment leur canon fut établi, dans ses grandes lignes, au cours de la période que nous étudions. Soit, dans l'ordre actuel de ce canon :

- 4 évangiles (*Matthieu*; *Marc*; *Luc*; *Jean*).
- Les *Actes des Apôtres*.
- 13 lettres attribuées à Paul, rangées selon leur longueur: *Romains*; *I et II Corinthiens*; *Galates*; *Éphésiens*; *Philippiens*; *Colossiens*; *I et II Thessaloniciens*; *I et II Timothée*; *Tite*; *Philémon*.
- L'*Épître aux Hébreux*, que nul ne songe plus aujourd'hui à attribuer à Paul, fût-ce indirectement.
- 7 épîtres dites « catholiques », imputées (à tort) à d'autres Apôtres ou proches de Jésus: *I et II Pierre*; *Jacques*; *I, II et III Jean*; *Jude*.
- l'*Apocalypse de Jean*.

5. L'original grec date du I^{er} siècle ap. J.-C. Il existe aussi un *Hénoch* hébreu (*Hénoch* III), compilation rabbinique du III^e siècle.

6. On sait que l'Antiquité connaissait plusieurs Sibylles, dont les plus célèbres étaient celles d'Érythrées (sur la côte ionienne) et de Cumes (près de Naples), et que l'on conservait au Capitole, à Rome, où ils étaient consultés dans les situations critiques, les *Livres sibyllins* censément achetés par un roi Tarquin (l'Ancien ou le Superbe; VI^e siècle av. J.-C.) à la Sibylle de Cumes. On sait aussi que, sur la base des *Oracles sibyllins* chrétiens, et plus encore d'une *interpretatio christiana* de la IV^e *Bucolique* de Virgile, le Moyen Âge occidental a fait des Sibylles païennes, au même titre que les Prophètes juifs, des annonciatrices du Christ: d'où l'évocation de la Sibylle, avec David, dans le « Dies irae », et les colosses peints par Michel-Ange au plafond de la chapelle Sixtine.

7. Cf. H.L. STRACK-G. STEMBERGER, *Introduction au Talmud et au Midrash*, Paris, 1986.

Sources chrétiennes : les Apocryphes (ou Pseudépigraphes) du Nouveau Testament

À la collection des livres canoniques (dans la pratique, il n'y a pas pour le Nouveau Testament de « deutérocanoniques »⁸) adjoindre, quoique plus récents (ils datent au moins du II^e siècle), et d'allure plus évidemment légendaire, ou marqués de façon plus ou moins profonde par des traits que l'orthodoxie alors en voie de formation ne devait pas entériner, les *Apocryphes* (ou *Pseudépigraphes*) du Nouveau Testament.

Le caractère « apocryphe » (ou « *apocryphicité* ») n'empêche pas, *a priori*, que les livres ainsi qualifiés ne puissent contenir des éléments directement utiles, par leur authenticité, pour l'histoire des personnages néo-testamentaires qui en sont les objets ou les auteurs supposés. Mais, plus encore, les apocryphes ont été revalorisés par la recherche récente pour ce qu'ils *révèlent* sur les divers milieux où ils virent le jour.

Tous les genres littéraires représentés dans le Nouveau Testament canonique sont aussi illustrés par des apocryphes : évangiles, actes d'Apôtres, épîtres apostoliques, apocalypses.

Sources non-chrétiennes

Elles sont rares et pauvres.

(1) Sources juives :

- Mishna et Talmud, critiques et dénués de bienveillance envers le christianisme, intégrant de toute façon des données à considérer prudemment ;
- Flavius Josèphe : mais le *Testimonium Flavianum* est au moins interpolé.

(2) Sources païennes :

- Tacite (*Annales* 15, 44) ;
- Suétone (*Vie de Claude* et *Vie de Néron*) ;
- Pline le Jeune (*Ep.* 10, 96-97 : lettre à Trajan et réponse du prince).

De la fin du I^{er} siècle (ou du premier tiers du II^e) au début du IV^e

Témoignages païens

Eux aussi sont rares et pauvres. Il s'agit le plus souvent d'attaques : Lucien, Galien, Marc Aurèle, Celse. (Le discours *Contre les chrétiens* du rhéteur Fronton de Cirta, maître de Marc Aurèle, est perdu.)

Il convient d'accorder quelques mots à l'*Histoire Auguste*. Cette collection (en langue latine) de biographies impériales, d'Hadrien à Probus, se donne pour l'œuvre de plusieurs auteurs vivant sous Dioclétien et Constantin. En réalité, il s'agit d'un faux, souvent fantaisiste, à dessein ou non, écrit à la fin du IV^e siècle par un païen hostile à la politique des empereurs chrétiens. Il faut donc tenir compte de cet état d'esprit pour

8. Quoique Luther ait tenu en moindre estime *Hébreux*, *Jacques* (qu'il appelait, pour le prix qu'elle accorde aux œuvres, l'« épître de paille »), *Jude*, *Apocalypse*.

« décrypter » les quelques détails livrés par l'*Histoire Auguste* sur le christianisme (ou, mieux, sur l'attitude de tel ou tel prince à l'égard du christianisme)⁹.

Littérature chrétienne

La « patristique » commence avec les « Pères apostoliques ». Vient ensuite le peloton des « Apologues » (mais beaucoup de ceux-ci n'ont pas restreint leur activité à la polémique antipaïenne). Plusieurs écrivains s'illustrèrent surtout contre d'autres ennemis de la « Grande Église¹⁰ », juifs et « hérétiques » : au premier rang, Méiton de Sardes, par ailleurs Apologue, et Irénée de Lyon. Le III^e siècle est plus riche encore : à Rome, Novatien (« Hippolyte », qui le précéda, crée un problème littéraire embrouillé) ; en Afrique, Tertullien, Minucius Felix, Cyprien, Commodien, Arnobe, Lactance ; en Égypte, Clément et Origène (puis, en Égypte et dans tout l'Orient, les héritiers de celui-ci, autant que les opposants posthumes à sa pensée, réelle ou présumée). Il faut ajouter la production hagiographique^{*11} et la documentation canonico-liturgique.

Face à cette littérature « orthodoxe », les écrits gnostiques, rendus par les sables d'Égypte (*codices* de Nag Hammadi) ou connus par des manuscrits importés en Europe dès 1750¹².

Eusèbe de Césarée, Histoire Ecclésiastique, et sources connexes

L'*Histoire* d'Eusèbe, qui en toute hypothèse n'est pas à placer après la victoire de Constantin sur Licinius (324)¹³, est capitale. Sans elle, quelles que soient ses orientations et ses carences¹⁴, notre connaissance des faits chrétiens aux II^e et III^e siècles serait bien maigre. Eusèbe insère dans son récit des documents anciens, qu'il est le seul à avoir préservés comme la *Lettre des communautés de Vienne et de Lyon* (HE 5, 1-3). (Sur la persécution de Dioclétien, le témoignage circonstancié d'Eusèbe doit se confronter à celui d'un autre témoin, Lactance, dans son pamphlet, authentique *quoi qu'on die*, sur *La mort des persécuteurs*.)

9. De l'*HA*, édition traduite et annotée par A. CHASTAGNOL, coll. « Bouquins », Paris, 1994 (longue Introduction générale et introductions à chaque biographie exposant tous les problèmes). – Dans les historiens grecs de l'époque impériale et tardive, il n'y a à glaner que de rares détails (ainsi, chez Dion Cassius, sur Domitilla et sur Marcia), ou, au mieux, à capter des éclairages indirects.

10. Sur cette expression, consacrée dans l'historiographie actuelle, voir *infra*, chapitre 4, n. 28.

11. L'* signale la première occurrence d'un mot expliqué dans le glossaire (les substantifs sont systématiquement notés ainsi ; les adjectifs ne le sont qu'en tant que besoin, pour la clarté).

12. Seront énumérés en leur lieu (chapitre 10) les hérésiologues orthodoxes des IV^e et V^e siècles, tel Épiphane de Salamine, qui s'attaquent aux hérésies des époques antérieures.

13. La question se pose de la date exacte de rédaction et de publication des 10 livres de l'*HE*. Les 3 derniers sont sûrement postérieurs à 311 (le livre VIII porte le récit de la persécution de « Dioclétien » jusqu'à cette date). Il semble préférable d'admettre que les sept premiers ont été écrits avant le déclenchement de la persécution, au tout début du IV^e siècle (voire à l'extrême fin du III^e). F. RICHARD, « Introduction » à la nouvelle traduction française de l'*HE*, Paris, 2003, p. 19-21 adopte les vues de T. D. BARNES, *Constantine and Eusebius*, Cambridge, Mass., 1981 et fait remarquer que cette chronologie n'est pas sans importance pour interpréter l'œuvre entière : les sept premiers livres ne peuvent avoir été écrits dans l'euphorie de la paix constantinienne et des débuts de l'Empire chrétien.

14. L'Introduction citée note précédente fait un point commode sur la situation de l'*HE* au sein de l'œuvre d'Eusèbe et les intentions qu'avait celui-ci en l'écrivant (p. 13-16), ainsi que sur la méthode historiographique adoptée par l'érudit de Césarée, ses défauts et ses mérites (p. 21-29).

Nous renverrons peu aux continuateurs grecs d'Eusèbe, Socrate, Sozomène et Théodoret de Cyr : leur récit ne concerne pas l'époque que nous envisageons – même si l'on trouve parfois chez eux d'utiles « flash-back ». Cela vaut pour le traducteur latin de l'*Histoire* eusébienne, Rufin d'Aquilée, malgré les compléments qu'il ajoute à l'original.

Avec l'*Histoire* d'Eusèbe, sa *Chronique*. Ou plutôt, non pas la première partie de celle-ci, ou *Chronographie*, qui donnait des aperçus sur l'histoire des divers peuples anciens et détaillait les différents systèmes de comput, mais la seconde, ou *Canons chronologiques*, présentation synchronique, disposée en colonnes, des événements depuis Abraham jusqu'au IV^e siècle. L'œuvre, publiée en 303, connut une réédition qui la portait jusqu'en 325. Sauf fragments, elle est perdue en grec. Mais ses deux parties subsistent en version arménienne ; les *Canons* sont conservés dans une traduction latine de Jérôme – avec continuation, par lui, jusqu'à son temps (période 326-378)¹⁵.

Du même Jérôme, le *De uiris illustribus*. C'est une suite de chapitres bibliographiques, dans l'ordre des temps, de l'Apôtre Pierre à Jérôme lui-même. Source importante, quoique déparée par des imprécisions ou des méprises dues à une érudition parfois hâtive. Jérôme dépend souvent d'Eusèbe.

Sources subsidiaires

Voici trois ensembles documentaires auxquels nous n'aurons recours qu'à l'occasion :

- Deux des pièces formant l'« Appendice d'Optat » (*Appendix Optati*) dans un manuscrit de son œuvre et afférentes aux origines du donatisme (Optat de Mileu, polémiste catholique, eut son *floruit* dans la décennie 360) : les *Gesta apud Zenophilum* et la *Purgatio Felicis*. Ce sont d'étonnantes tranches de vie. Les *Gesta* donnent le procès-verbal d'une action intentée par un diacre contre son évêque en 320, devant le gouverneur de Numidie ; ils renferment les *Acta Munati Felicis*, relation de la descente qu'effectuèrent, en 303, au début de la persécution de Dioclétien, les magistrats municipaux de Cirta en Numidie (act. Constantine, Algérie), dans des locaux appartenant à la communauté chrétienne. La *Purgatio* est le rapport innocentant Félix, évêque d'Abthugni (Proconsulaire – moitié nord de l'actuelle Tunisie) du grief d'avoir livré Livres saints et vases sacrés aux persécuteurs, à la même époque¹⁶.
- Le *Liber pontificalis*, série, conservée seulement dans une seconde édition, des « vies » des papes romains, de Pierre à Étienne V (885-886) – d'où l'autre

15. La *Chronique* d'Eusèbe n'est pas la première écrite par un chrétien. « Hippolyte » en avait composé une, des origines du monde à 234 p. C., dont il ne reste que des morceaux, et des adaptations partielles. Avant Hippolyte, Sextus Iulius Africanus (Jules Africain), officier romain, familier de l'empereur Alexandre Sévère et ami d'Origène, avait donné une « *Chronographie* », qui allait jusqu'en 221 : il n'y a plus de cette œuvre que des fragments. Deux autres écrits d'Eusèbe sont à citer : (1) Sur *Les martyrs de Palestine*, au temps de Dioclétien et de ses successeurs (303-311), un récit conservé dans deux versions (brève, en grec, comme appendice au livre VIII de l'*HE* dans quatre manuscrits de celle-ci ; longue, en syriaque). (2) Sur *La vie du bienheureux Constantin*, un éloge funèbre amphigourique et d'authenticité longtemps contestée, tout ou partie.

16. Voir Y. DUVAL, *Chrétiens d'Afrique à l'aube de la paix constantinienne. Les premiers échos de la grande persécution*, Paris 2000 (à corriger parfois : cf. P. MATTEI, *RÉL* 80, 2002, p. 398-401). – Augustin (*Contre Cresconius* 3, 27 [30]) donne pour sa part les actes d'une réunion épiscopale tenue à Cirta en 305 ou 307 : sidérant témoignage sur les mœurs des évêques numides, par ailleurs impavides fauteurs du donatisme.

titre: *Gesta pontificum Romanorum*. La valeur des notices est très inégale. Elles peuvent conserver des renseignements archéologiques, topographiques et liturgiques utiles. On distingue plusieurs strates: jusqu'à la *Vita* de Silvère (536-537), unique compilation sous Vigile (536-555), puis les « biographies », sauf exception, furent rédigées à mesure. Dans les manuscrits le *LP* est précédé de la liste des *Depositiones episcoporum Romanorum* (dates de sépulture) que fournit par ailleurs le *Chronographe* (Calendrier) de 354 et par le *Catalogue Libérien* (composé sous Libère, 352-366); il est suivi d'une sèche énumération des pontifes, jusqu'à Honorius II (+ 1130). L'ensemble a été édité par Duchesne (2 vol., 1886-1892¹⁷).

- La *Bibliothèque* ou *Myriobiblion* de Photius (IX^e siècle), exactement, *Description et répertoire des volumes lus par nous*, ample collection d'« analyses » (ou *codices*) résumant et appréciant 279 écrits, que le futur patriarche de Constantinople publia peu avant 855, alors qu'il était encore laïc et haut fonctionnaire (certains écrits font l'objet de plus d'un résumé; plusieurs *codices* concernent des auteurs chrétiens, du III^e siècle en particulier, autrement perdus)¹⁸.

17. Réimpr. Paris, 1955 (avec un 3^e vol. par les soins de C. VOGEL, 1957).

18. Éd.-trad. (avec Introd. et notes) par R. HENRY, coll. des Universités de France, 8 vol., 1959-1977 (t. 9: *Indices*, par J. SCHAMP, 1991).

*
* *

Annexes

Apocryphes, pseudépigraphes, proto- et deutérocanoniques

Le canon rabbinique de la Bible juive (c'est-à-dire la liste des livres, hébreux et araméens, réputés inspirés) fut arrêté vers la fin du 1^{er} siècle. Les livres, grecs, ou conservés en grec, qui se trouvèrent alors exclus de ce canon, mais qui, *grosso modo* (car il y eut des choix multiples), continuèrent de figurer au canon chrétien de l'Ancien Testament furent, au xvi^e siècle, également exclus par les protestants, lesquels adoptèrent le canon juif, et réputèrent « *apocryphes* » les livres rejetés. Ces livres furent maintenus au canon, dans l'Église catholique, par le concile de Trente (1546) ; ils reçurent, chez les catholiques, le titre de « *deutérocanoniques* » (dans la pratique théologique, leur autorité n'est pas moindre que celle des « *protocanoniques* »). Quant aux livres « bibliques » qui n'entrent dans aucun canon actuel, juif ou chrétien, ils sont appelés « *apocryphes* » chez les catholiques, et « *pseudépigraphes* » chez les protestants. (Voir, ci-après, les deux canons juif et catholique ; nous reviendrons au chapitre 1 sur l'histoire de la fixation du canon juif au 1^{er} siècle, et au chapitre 8 sur celle de la formation du canon chrétien aux II^e-III^e siècles.)

L'adjectif grec *apokryphos* signifie « caché ». Les livres apocryphes sont donc d'abord des livres qui entendent rapporter de traditions particulières, et transmettre des paroles ou des gestes omis dans les textes canoniques ou révélés aux adeptes de tel ou tel groupe, peut-être plus ou moins en marge. Par glissement, « apocryphe » se dit de livres dont la lecture publique (liturgique) n'est pas admise. Ultime évolution : le mot en vient à désigner des ouvrages dont le « secret » recouvre des enseignements hétérodoxes : d'où le sens de « faux ». La notion d'*apocryphicité* est étroitement liée à celles de canon et d'hérésie.

La *pseudépigraphie* consiste à placer un livre sous le nom d'un illustre personnage, par exemple un représentant du passé hébraïque, en particulier patriarcal.

Tables de la Bible hébraïque et de l'Ancien Testament grec (Septante)

Bible hébraïque

I. La Loi

1. Genèse (« Au commencement »)
2. Exode (« Tels sont les noms »)
3. Lévitique (« Et [Yahvé] appela Moïse »)
4. Nombre (« Dans le désert »)
5. Deutéronome (« Telles sont les paroles »)

II. Les Prophètes

A. Les « *Prophètes antérieurs* »

- 6. Josué
- 7. Juges
- 8. Samuel (1 et 2)
- 9. Rois (1 et 2)

B. Les « *Prophètes postérieurs* »

- 10. Isaïe
- 11. Jérémie
- 12. Ézéchiël
- 13. Douze prophètes : Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Habacuq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie

III. Les Écrits (ou Hagiographes*)

- 14. Psaumes
- 15. Job
- 16. Proverbes
- 17. Ruth
- 18. Cantique des Cantiques
- 19. Ecclésiaste (« Qohélet »)
- 20. Lamentations
- 21. Esther
- 22. Daniel
- 23. Esdras-Néhémie
- 24. Chroniques

Septante

L'ordre des livres de la Septante est à peu près celui de la Vulgate latine (exception la plus notable : la Vulgate range les petits prophètes après les grands, et dans l'ordre « hébraïque »).

En italique, les « deutérocanoniques » (protestants : « apocryphes »).

Entre crochets droits, quelques « apocryphes » (protestants : « pseudépigraphes ») recueillis dans la Septante.

Les deux groupes ne sont en tout état de cause reçus que dans leur texte grec, même si, pour tels d'entre eux, les découvertes du ^{xx}e siècle, dans la genizah du Caire ou à Qumran, ont restitué des originaux hébreux ou araméens, complets ou fragmentaires.

I. Législation et Histoire

- Genèse
- Exode
- Lévitique
- Nombres
- Deutéronome

- Josué
- Juges
- Ruth

Quatre livres des Règles: I et II = Samuel; III et IV = Rois

Paralipomènes, I et II (= Chroniques)

[Esdras I] (apocryphe)

Esdras II (= Esdras-Néhémie)

Esther, *avec fragments propres au grec*

Judith

Tobie

Maccabées I et II [+ III et IV, apocryphes]

II. Poètes et Prophètes

Psaumes

[Odes]

Proverbes de Salomon

Ecclésiaste

Cantique des Cantiques

Job

Sagesse (« Sagesse de Salomon »)

Ecclésiastique (« Sagesse de Sirach »)

[Psaumes de Salomon]

Douze petits prophètes: Osée, Amos, Michée, Joël, Abdias, Jonas, Nahum,

Habaquq, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie

Isaïe

Jérémie

Baruch (= Baruch 1-5)

Lamentations

Lettre de Jérémie (= Baruch 6)

Ézéchiël

Suzanne (= Daniel 13)

Daniel 1-12 (3, 24-90 *est propre au grec*)

Bel et le Dragon (= Daniel 14)

Père de l'Église, patristique et patrologie

« Père de l'Église » : depuis le ^{xvii}e siècle ont été dégagés quatre critères donnant droit à ce titre : antiquité, orthodoxie, sainteté, approbation de l'Église ; si l'un des trois derniers critères manque, il faudrait plutôt parler d'« écrivain ecclésiastique ».

« Patrologie » : étude littéraire et historique des œuvres des « Pères » (en général, des écrivains paléochrétiens).

« Patristique » : étude de leur doctrine.

La différence entre « patrologie » et « patristique » est assez théorique : les deux mots dans l'usage courant sont devenus synonymes. Pour le christianisme catholique et orthodoxe, encore aujourd'hui, le « consensus » (moral, et non pas arithmétique) des « Pères » revêt un caractère normatif, comme expression de la Tradition.

Note sur la bibliographie moderne

Le présent volume, pour atteindre son objectif « pédagogique », ne pouvait pas faire l'impasse sur la littérature « secondaire ». Mais on a essayé d'aller à l'essentiel, à partir de quoi, par capillarité, il soit loisible au lecteur de mener une enquête plus fouillée. Pour alléger, on a choisi la « ventilation » suivante.

L'« Orientation bibliographique », en fin de volume, ne recense que des manuels et des ouvrages généraux, des dictionnaires et des collections de textes. Les bas de page, dans l'exposé, fournissent trois types de renvoi : à des livres devenus « classiques », qu'il est indispensable de connaître, à des travaux tout nouveaux ou oubliés, aux éditions récentes, traduites et annotées, d'œuvres anciennes ; ils ne donnent pas de titres sur toutes les questions : dans tous les cas, se reporter à l'« Orientation bibliographique ».

Les éditions retenues sont, le plus souvent, celles des « Sources Chrétiennes ». Mais on n'a pas signalé les œuvres des auteurs majeurs et/ou abondants (Tertullien, Cyprien, Lactance, Origène...) parues dans cette collection. La publication desdits auteurs est en cours, et la liste qu'on dresserait se périmerait vite.

Nota. Sigles et abréviations.

Livres bibliques : abréviations de la *Bible de Jérusalem* ;

Auteurs anciens : abréviations des dictionnaires scolaires de langue grecque (Bailly) et latine (Nouveau Gaffiot) ;

Périodiques : sigles de l'*Année Philologique*.

PREMIÈRE PARTIE

Regards sur le monde environnant

Il convient de ne pas perdre de vue le monde où le christianisme est né et a grandi, et qui a fini, en quelque sorte, par devenir, dans son espace géographique et ses perspectives culturelles et spirituelles, coextensif à lui. On évoquera donc ce monde. Non pas certes sous tous ses aspects: la tâche serait déplacée. On l'évoquera sous le seul angle religieux, dans un diptyque sur le judaïsme « tardif » et les « paganismes ». Ce diptyque ne sera pas symétrique. Nous insisterons avant tout sur le judaïsme, dont la recherche contemporaine affirme avec toujours plus d'insistance qu'il fut le milieu amniotique où prit forme le christianisme émergent. Mais nous n'écarterons pas totalement les « paganismes »: tant il est vrai que certaines de leurs formes religieuses surprennent, par leurs analogies, au moins extérieures, avec le christianisme. Tant il est vrai aussi qu'en tout état de cause c'est à eux que le christianisme, à partir d'un certain stade, s'est trouvé confronté, dans sa rencontre avec la civilisation ambiante.

Nota. Pour désigner les Israélites à l'époque étudiée on parlera ici de « juifs ». S. MIMOUNI (« Nouvelle Cléo » 2006) dit: « Judéens ». Cet emploi surprend, et, tout bien pesé, nous avons préféré ne pas le suivre car il heurte l'usage français. Surtout, il induit, semble-t-il, des représentations linguistiques et historiques peu exactes ou confuses. Sous un quadruple rapport. Il ne permet plus de nommer clairement les habitants du pays de Juda, ou Judée. À ce substantif (ou adjectif) ethnico-religieux continuerait de correspondre l'abstrait « judaïsme », habituellement mis en relation avec « juif ». Il introduit une dichotomie d'appellations qu'ignorent les langues anciennes, contemporaines, si l'on ose dire, du phénomène (hébreu, grec et latin). Il paraît postuler une coupure trop vive, que par ailleurs MIMOUNI (à juste titre ?) relativise, avec les étapes ultérieures du « judaïsme ».

Chapitre 1

Le judaïsme tardif

(II^e siècle av. J.-C.-II^e siècle ap. J.-C.)¹

Le judaïsme au tournant de l'ère : constatations et questions

Deux faits, d'abord, à constater. D'une part, le dimorphisme géographique du judaïsme. Une portion notable du peuple habite la Palestine. Mais une diaspora nombreuse, et ancienne, est répandue par tout le bassin de la Méditerranée (Alexandrie, Antioche, Asie Mineure; pour l'Occident, Rome surtout, et aussi l'Afrique) et, hors de l'Empire, en Mésopotamie parthe. D'autre part, le poids démographique des juifs dans l'Empire: peut-être un dixième de la population totale au temps d'Auguste.

Un problème, ensuite, à expliciter, qui se pose au judaïsme en son ensemble: celui du rapport à la civilisation grecque et aux pouvoirs étrangers (romain, depuis la conquête de l'Orient par Pompée en 63 av. J.-C. – et malgré la reconnaissance, par le vainqueur, d'un statut légal des juifs). Problème à double entrée. Problème politique, bien sûr. Problème, plus encore, culturel et religieux (spirituel et rituel): comment, tant en diaspora qu'en Palestine, préserver la pureté d'Israël au milieu des Gentils (païens), dans la fidélité à l'Alliance? La question se traduit, en Palestine (mais aussi, à certains moments, dans tout l'Orient), par de violentes convulsions, depuis le soulèvement maccabéen contre les Séleucides (II^e siècle av. J.-C.) et l'installation tumultueuse de la dynastie sacerdotale et royale des Hasmonéens, issus des Maccabées, jusqu'à l'agonie, sous Hadrien (II^e siècle ap. J.-C.).

1. Sur le judaïsme au tournant de l'ère, vaste *compendium*, qui envisage tous les aspects: H. COUSIN éd., *Le monde où vivait Jésus*, Paris, 1998. Sur «les juifs en Méditerranée orientale» durant le Haut Empire, voir, sous ce titre, le chapitre 9 du livre de M. SARTRE, *L'Orient romain. Provinces et sociétés provinciales en Méditerranée orientale d'Auguste aux Sévères (31 avant J.-C.-235 après J.-C.)*, 1^{re} éd. Paris, 1991, p. 357-407. Cf. aussi, du même, *D'Alexandre à Zénobie. Histoire du Levant antique. IV^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.*, Paris 2001. – Commode recueil, datant de la fin du XIX^e siècle, mais rajeuni: Théodore REINACH, *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, présentés et complétés par C. AZIZA, Paris, 2007.

On vient de rappeler deux faits et de dégager le problème central du « judaïsme tardif ». Sur cette base, il s'agira de prendre toute la mesure de la vitalité qu'atteste le judaïsme au tournant de l'ère, en Palestine et dans un centre majeur de la Diaspora, Alexandrie. Puis on verra comment ce judaïsme si vivace s'avère attractif pour les « païens », en dépit de divers facteurs contrariants – sans que pour autant vitalité, diversité et attractivité doivent faire oublier les éléments d'unité substantielle. La conclusion retracera, en contraste, les événements qui, au 1^{er} siècle, ont marqué le repli du judaïsme et lui ont modelé un visage nouveau. On évoquera pour finir les relations qui, du fait, en grande partie, de ces événements, se dessinent entre juifs et chrétiens.

Chronologie simplifiée des principaux faits, du début de l'époque hellénistique au règne d'Hérode le Grand (IV^e -I^{er} s. a.C.)²

332 a.C.	Alexandre le Grand s'empare de Tyr et de Gaza. La Palestine passe sous domination macédonienne
323	Domination lagide en Palestine
200 a.C. env.	La Palestine passe de la domination lagide au pouvoir séleucide
167-130	Soulèvement des juifs de Palestine (Judéens) contre les Séleucides
167	Le prêtre Mattathias, descendant d'un certain Hasmonaï, donne le signal de la révolte, avec ses cinq fils
166	Judas Maccabée, un des fils de Mattathias, prend la tête de la révolte
165	Judas s'empare du Temple de Jérusalem et le purifie de la souillure païenne qu'y avait fait introduire Antiochus IV Épiphane.
152 env.	Le pouvoir syrien nomme grand prêtre Jonathan Maccabée, frère de Judas (mort entre-temps). Création de la communauté essénienne de Qumran
143/142	À la mort de Jonathan, son dernier frère survivant, Simon, accède au souverain pontificat
134	Jean Hyrcan, fils de Simon, devient grand prêtre et prince des juifs
130	Installation définitive de la dynastie hasmonéenne, qui, sauf exception, cumule désormais pouvoir sacerdotal et pouvoir civil. Indépendance des juifs de Judée
129	Jean Hyrcan détruit le temple samaritain du Mont Garizim
104	Aristobule I ^{er} , roi de Judée
103-76	Alexandre Jannée, roi des juifs. Il fait crucifier de nombreux pharisiens autour des remparts de Jérusalem

2. Il s'agira d'un simple aperçu, car un traitement plus complet des événements dépasserait de beaucoup l'objectif et le cadre de ce manuel. Mais il importe de replacer l'histoire du judaïsme dans une perspective longue. (Les notices de cette chronologie sont parfois empruntées littéralement à MEBARKI-PUECH [*infra*, n. 5], p. 311.)

76-67	Hyrkan II, grand prêtre. Salomé Alexandra, reine des juifs
67-63	Aristobule II, dernier roi hasmonéen et grand prêtre
63	Prise de Jérusalem par Pompée. Antipater, iduméen, ministre d'Hyrkan, gouverne en fait la Judée. Pompée emmène à Rome Aristobule et son fils Antigone
63-40	Hyrkan II, grand prêtre
47-41	Hyrkan II, ethnarque (chef d'un peuple vassal des Romains) des juifs
40-4	Hérode, fils d'Antipater, roi des juifs (règne effectif: 37-4)
40-37	Antigone, roi et grand prêtre. Hérode s'enfuit à Rome, puis revient lutter contre Antigone
37	Prise de Jérusalem par Hérode
31	Après Actium, Octave confirme le pouvoir d'Hérode, passé opportunément de son côté
15	Hérode fait commencer les travaux de reconstruction du Temple (ils dureront jusqu'en 44 p.C.)
4 a.C.	Mort d'Hérode le Grand

Vitalité du judaïsme (1). Le judaïsme palestinien

Le pays des juifs

Dans l'aire géographique de la Palestine, entre Méditerranée et Jourdain, et du Liban aux bords du Néguev, existait une variété de peuplement. Les villes de la côte avaient une population mêlée, en majorité païenne. En Samarie la population était réputée descendre des groupes païens installés par les Assyriens après qu'ils eurent ruiné le royaume d'Israël au VIII^e siècle ; quoi qu'il en soit de la réalité de cette généalogie, très vraisemblablement reconstruite³, les Samaritains respectaient le monothéisme hébraïque et la Torah mosaïque (dans une recension particulière), mais les juifs les considéraient comme des hérétiques, si bien que juifs et Samaritains se haïssaient cordialement.

3. Il semble en effet préférable de voir l'origine des Samaritains dans le refus opposé par certains « juifs » aux réformes exclusivistes et rigoristes instituées par Néhémie et plus encore par Esdras, au début de la période perse (V^e siècle) : cf. Flavius Josèphe, *AJ* 11, 8, 1s. (304s.). Cette rupture se concrétisa par la construction du temple du mont Garizim (au sud de Naplouse), dans le temps que les Judéens exigeaient l'unicité de sanctuaire, et affirmaient les droits du seul temple de Jérusalem. Sur les origines du « schisme » samaritain, voir la brève, mais nette, mise au point de J.A. SOGGIN, *Histoire d'Israël et de Juda. Introduction à l'histoire d'Israël et de Juda des origines à la révolte de Bar Kokhba*, trad. française par C. BONNET, Bruxelles, 2004, p. 356-359. [É. NODÉ, dans un livre récent (*La crise maccabéenne. Historiographie juive et traditions bibliques*, Paris, 2005, p. 202s.), fait des Samaritains non pas des « schismatiques » novateurs par rapport au judaïsme des exilés, mais des mainteneurs d'anciennes pratiques face aux innovations de ceux-ci : thèse qui, au vrai, ne contredit pas ce qui vient d'être rappelé.]

Les juifs n'avaient la majorité que dans deux secteurs: la Galilée (appelée cependant « carrefour des nations », à cause de la présence de nombreux païens, ou de sa conversion récente au judaïsme) et la Judée, autour de Jérusalem, qui était véritablement le « pays des juifs »⁴.

Les partis religieux

En Palestine, dans les luttes, au temps des Maccabées et de leurs descendants, se sont constitués trois partis (ou « sectes »), peu nombreux, mais qui tiennent le haut du pavé.

Les sadducéens

Ce sont les grands prêtres gardiens du culte exclusif dans le Temple jérusalémite. Ils se montrent attachés à la seule Torah écrite et refusent les développements d'une « Loi orale ». Ils sont par conséquent fermés aux croyances nouvelles qui s'étaient introduites sous influence peut-être iranienne et que l'on voit attestées, vers le milieu du II^e siècle, dans le livre de *Daniel* et les livres des *Maccabées* (résurrection des morts et prolifération de l'angéologie* – les deux étant en relation réciproque, puisque les justes ressuscités, selon une croyance dont on voit la trace explicite dans l'évangile de Matthieu, « seront comme les anges » [Mt 22, 30]). Aristocrates méprisant le peuple, les sadducéens « pactisent » avec les Romains, par opportunisme.

Les pharisiens

Littéralement, sans doute, les « purs ». Ils étaient les héritiers des *hassidim* qui avaient longtemps soutenu, non sans réserves peut-être, les Maccabées, avant de se séparer franchement d'eux. Ces piétistes s'opposaient trait pour trait aux sadducéens : soucieux de vivre (et de faire vivre par tous les fils d'Israël) l'Alliance dans son intégralité, les maîtres (« rabbins ») pharisiens, sans rejeter aucunement le culte du Temple, développent l'institution synagogale, monnaient l'application de la Torah en de multiples règles qui constituent pas à pas la tradition ou « Loi » orale, et s'ouvrent aux croyances nouvelles. Ils avaient l'oreille du peuple – d'autant qu'ils se montraient nationalistes, tout en réprouvant la violence. (La question se pose de leur ouverture aux Gentils, et de leur conception, universaliste ou non, de l'amour du prochain.)

4. La langue ordinaire de cette population juive palestinienne était, depuis au moins le retour de l'exil à Babylone, l'araméen ; l'hébreu avait tendance à se trouver confiné dans l'usage religieux et liturgique. Depuis Alexandre, le grec avait détrôné l'araméen d'empire comme idiome des échanges : il ne faut pas sous-estimer sa présence en Palestine au tournant de l'ère. Le latin n'était que la langue des fonctionnaires romains et de l'« armée d'occupation ».

Les esséniens⁵

(Le nom est d'étymologie controversée.)

(1) Comment on les connaît. D'une part par des témoignages antiques : Philon, traité *Quod omnis probus liber sit*, 12, 75-87 / 13, 88-97⁶, qui évoque les *essaioi*, modèles de « vie philosophique », installés en « Syrie palestinienne » ; Flavius Josèphe, *BJ* 2, 8, 2s. (119s.) ; Pline l'Ancien, *HN* 5, 15, 73, qui situe leur établissement au bord de la mer Morte, un peu au nord d'En Gedi. D'autre part, par des découvertes modernes :

- documents de la *genizah* de la synagogue du vieux Caire⁷ ;
- documents de la mer Morte. Il s'agit d'écrits qu'ont livrés en particulier, depuis 1947, plusieurs grottes au désert de Juda, non loin du *Khirbet Qumran*, site occupé par la secte entre le 1^{er} siècle avant J.-C. et 70 après J.-C. (avec une interruption de quelques mois, en 31 avant J.-C., pour cause de tremblement de terre)⁸.

(2) Le site de Qumran et les grottes.

Sur le plateau désertique, un ensemble de pièces de réunion et de travail : sans doute un « couvent » essénien – même si certaines recherches modernes ont essayé de mettre en doute cette vue reçue⁹.

Dans la falaise marneuse surplombant la mer Morte, des grottes artificielles avaient été creusées, qui ont fait l'objet des fouilles contemporaines. Onze, successivement découvertes et explorées de 1947 à 1956, ont livré des manuscrits : plus de 800 fragments, de longueur très variable, provenant de rouleaux de parchemin ou de peau (l'un d'eux est en cuivre). Ces fragments, enfermés dans des jarres, donnent les restes de quelque 230 ouvrages différents. Conservés pour la plupart à Jérusalem, ils sont encore en voie de publication (certains morceaux, minuscules, demandent un travail de déchiffrement important, et il faut assembler les débris épars). Voici un aperçu de la « bibliothèque » :

- Livres bibliques canoniques (appartenant au canon juif, tel qu'il devait être, plus tard, à la fin du 1^{er} siècle après J.-C., arrêté par les rabbins de Yabné/Iamnia) : tous (tout ou partie, et souvent en plusieurs exemplaires) ont été retrouvés, sauf *Esther*. Ajouter que, pour ce qui est des deutérocanoniques, on a trouvé, en hébreu, des morceaux de l'*Ecclésiastique*, de *Tobie* et de l'*Épître de Jérémie*. Le texte hébreu des livres bibliques est loin d'être conforme à la recension massorétique qui

5. Littérature énorme. Commode approche dans F. MÉBARKI et É. PUECH (dir.), *Les Manuscrits de la mer Morte*, Paris, 2002. Voir aussi A. CAQUOT et M. PHILONENKO, « Introduction générale » aux *Écrits intertestamentaires*, (« Bibliothèque de La Pléiade »), p. XV-CXLVI (bibliog., p. CXLVII-CXLIX). (Dès 1957 un des premiers chercheurs sur les manuscrits, J.T. MILIK, avait tenté une brève synthèse : *Dix ans de découvertes dans le désert de Juda*, préface de R. de VAUX.)

6. Le *De uita contemplatiua* du même Philon traite non pas des esséniens, mais des « Thérapeutes », groupe « monastique » juif d'Égypte.

7. La Loi juive interdisant de détruire les rouleaux des livres sacrés, ceux-ci, une fois usagés, sont enfermés dans une pièce de rebut, attenante à la synagogue et appelée *genizah*. La *genizah* du Caire s'est de la sorte trouvée être une mine de manuscrits bibliques et parabibliques.

8. Cette localisation s'accorde avec ce qu'écrit Pline.

9. Et, semble-t-il, essaient toujours plus. Sans que pour autant je croie faire davantage état de ces refus, multiformes et évolutifs. Voir par exemple A. PAUL, *Qumrân et les esséniens. L'éclatement d'un dogme*, Paris, 2008.

devait s'imposer à partir du IX^e siècle après J.-C.; il est souvent proche de ce que l'on trouve dans la Septante (ainsi pour le prophète Jérémie); les livres de la Torah présentent à l'occasion des affinités avec le Pentateuque samaritain; tout cela montre un texte biblique beaucoup plus « plastique » qu'on ne l'imaginait jusqu'ici.

- Apocryphes vétéro-testamentaires. Par exemple, *Livre des Jubilés*; *Livre d'Hénoch* (« éthiopien »); *Testaments des douze Patriarches*; *Apocryphe de la Genèse*. Ces ouvrages, dont certains sont antérieurs à la fondation du courant essénien, ressortissent à la littérature apocalyptique, dont il sera question plus bas.
- Livres propres à la secte.
 - *Écrit de Damas* (intéressant pour les origines de la secte; retrouvé aussi, sous une forme différente, dans la *genizah* du Caire);
 - *Règle de la Communauté* (rituel de la fête de la restauration de l'Alliance; exposé doctrinal sur les « deux esprits »; code moral);
 - *Règle de la guerre des Fils de lumière contre les Fils des Ténèbres* (sur la guerre eschatologique);
 - *Rouleau du Temple* (description du Temple de Jérusalem idéal et de ses liturgies, dans une perspective de préservation absolue de la pureté);
 - *Hymnes* (*Hodayyot*, dues sans doute au « Maître de justice » lui-même);
 - Commentaires de livres bibliques (*Psaumes*; *Habacucq*; *Nahum*; *Michée*; ces commentaires sont appelés « *Pesharim* », d'après la formule qui ouvre l'explication de chaque verset expliqué: « le sens – *peshet* – de cette parole est.... »).

Ajouter le *Rouleau de cuivre*, détaillant les caches – réelles ou imaginaires – de trésors – eux aussi réels ou imaginaires – esséniens, autour de Qumran, Jéricho et Jérusalem¹⁰.

(3) Grands traits de l'histoire de la secte.

Sous la conduite d'un mystérieux « Maître de justice » ce groupe s'était, vers le milieu du II^e siècle, séparé de l'aristocratie jérusalémite qu'il jugeait infidèle. Le Maître de justice était un personnage sacerdotal, persécuté par les dirigeants de Jérusalem, sans doute par Jonathan Maccabée, à la fois « ethnarque » des Judéens et Grand Prêtre: il est probable que le Maître de justice fut dépouillé par Jonathan du souverain sacerdoce dont il était l'héritier légitime.

10. Comment sont répertoriés les manuscrits. (1) Les grottes sont numérotées de 1 à 11. Exemple: 1Q = grotte 1 de Qumran. (2) Les titres des livres sont indiqués par un simple chiffre ou par un sigle, avec éventuellement, en exposant, une lettre minuscule indiquant l'ordre de l'exemplaire dans la série retrouvée des fragments d'un même livre. Exemples: 4Q175 = recueil de *Testimonia* bibliques retrouvé dans la grotte 4; 1QIs^a = premier manuscrit d'*Isaïe* retrouvé dans la grotte 1. (3) La référence précise, à l'intérieur d'un manuscrit, est fournie par un chiffre romain pour la colonne, et des chiffres arabes, pour les lignes dans la colonne. Exemple: 1QS VIII, 1-19 = lignes 1 à 19 de la colonne VIII de la Règle [héb.: *Serek*] de la Communauté retrouvée dans la grotte 1.

Le Maître de justice rejeté par les impies et sauvé par Dieu

Hymne C, IQH II, 20-30

*Confiance en Dieu durant la persécution*¹¹

Je te rends grâces, ô Adonai¹² !

Car tu as mis mon âme dans le sachet de vie,
et tu m'as protégé de tous les pièges de la Fosse.

Des violents recherchèrent mon âme,
parce que je m'appuyais sur ton Alliance.
Mais eux, ils sont une assemblée de vanité
et une congrégation de Bélial.

Ils n'ont pas su que c'est de toi que procède mon existence
et que, par tes grâces, tu sauveras mon âme ;
car c'est de toi que procèdent mes pas.

Et eux, c'est de ta part qu'ils ont attenté à ma vie,
afin que tu fusses glorifié par le jugement des impies
et que tu manifestasses ta puissance en moi en face des fils d'homme ;
car c'est par ta grâce que je me tiens debout.

Et moi, j'ai dit : « Des vaillants ont dressé leur camp contre moi :
ils < m' > ont entouré avec toutes leurs armes de guerre,
et ils ont décoché des flèches (dont les blessures sont) incurables.
Et le flamboiement des lances ressemblait à l'incendie qui dévore les arbres,
et le mugissement de leur voix était semblable au grondement des grandes eaux :
un ouragan ruisselant pour détruire une multitude d'hommes !
Tels des œufs pourris ils font éclore l'Aspic et la Vanité,
tandis que s'élèvent leurs flots. »

Et moi, tandis que mon cœur se fondait comme l'eau,
mon âme a saisi ton Alliance !

Et eux, le filet qu'ils ont tendu pour moi attrape leur pied ;
Les trappes qu'ils ont dissimulées pour mon âme, ils y sont tombés.

Mais mon pied se tient debout sur un sol uni. Hors de leur assemblée je bénirai
ton Nom !

Angoisse, puis libération : sans doute expérience vécue du Maître de justice, et mouvement qui est celui de nombreux psaumes canoniques. La tradition chrétienne devait, très tôt, appliquer de tels psaumes au Christ souffrant puis ressuscité. On comprend que les premiers lecteurs des textes qumraniens, après leur découverte, aient souvent rapproché (sinon plus !) le Maître de justice et Jésus ; la recherche aujourd'hui est infiniment plus prudente. Reste que, par la profondeur de sa spiritualité (son abandon confiant à Dieu), le Maître de justice apparaît comme une figure religieuse majeure dans la tradition d'Israël.

11. Trad. DUPONT-SOMMER, in *Écrits intertestamentaires*, p. 239-240.

12. En hébreu « Mon Seigneur » – pour remplacer le Tétragramme ineffable YHWH (Yahvé).